
















Pépins : Pommes - Poires

Ravageurs



Lépidoptères

-  **Carpocapse** : captures hétérogènes selon les secteurs
accouplements nettement favorisés
Incubations selon un cycle normal
-  **Petite tordeuse des fruits** : hausse des captures en parcelles
-  **Eulia** : activité en parcelles sensibles
-  **Capua** : vol sporadique
-  **Pandemis** : captures ponctuelles
-  **Sésie du pommier** : baisse des captures
-  **Zeuzère** : timide poursuite des captures
-  **Tordeuse rouge des bourgeons** : captures en hausse
-  **Tordeuse verte des bourgeons** : captures en baisse
-  **Cossus-cossus** : baisse des captures, mais présence fréquente
-  **Pucerons** : situation en légère hausse mais sous contrôle

Pathologies

-  **Oïdium** : conditions contaminantes en parcelles
-  **Tavelure** : fin des projections primaires sur l'ensemble du territoire selon la modélisation
Apparitions de nouvelles taches sur feuillage

Noyau : Pruniers—Cerisiers

-  **Carpocapse des prunes** : captures en nette baisse
-  **Mouche de la cerise** : baisse des captures

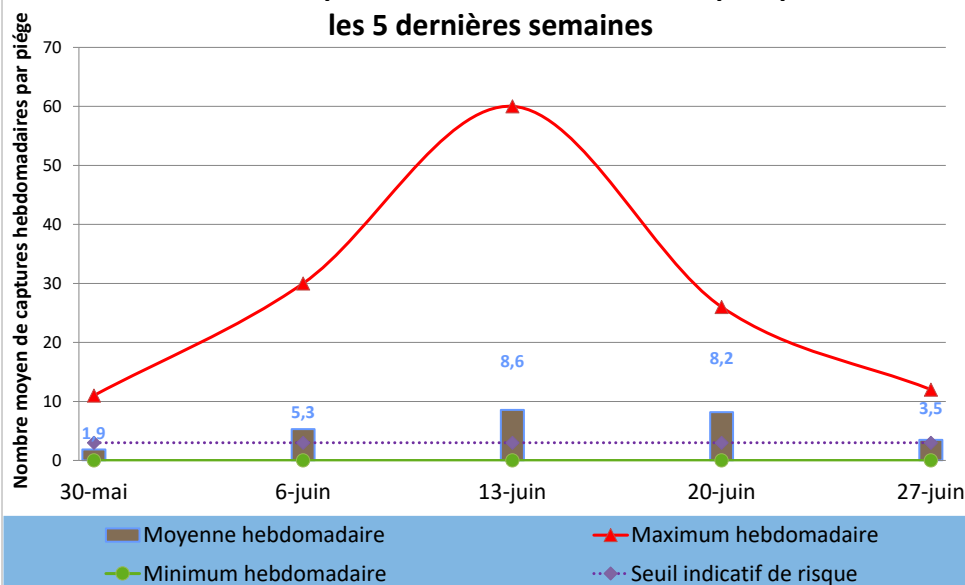


RAVAGEURS

Carpocapse



Evolution des captures hebdomadaires de Carposiphonella pomonella sur les 5 dernières semaines

**Vol des adultes****Etat des lieux en parcelles,**

Le deuxième pic d'activité du carpocapse des pommes et des poires s'est estompé au cours de la semaine dernière à l'échelle régionale. Le niveau de captures moyen par piège et par semaine a été de 3,5 papillons, soit un niveau en nette baisse par rapport aux 2 semaines précédentes.

50% des parcelles du réseau régional de piégeage ont été concernées par la présence du ravageur, soit une baisse également par rapport à la semaine dernière.

Analyses des risques,

Les niveaux de captures du carpocapse sont localement encore à un niveau important en parcelles et au-delà du seuil indicatif de risque à l'hectare en parcelle non confusée sur les secteurs du Hainaut et de la Thiérache, voire du Soissonnais.

À ce jour, les conditions climatiques ont été favorables aux accouplements pour ces secteurs en particulier, voir [page 4](#).

Gestion des risques,

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d'obtenir un monitoring précis.

Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne persistance de la confusion.

Evolution des captures hebdomadaires de Carposiphonella pomonella	20-juin	27-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	4,3	0,0	↘
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)		0,0	
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	11,0	4,7	↘
Abbevillois (80-62)	3,0	0,8	↘
Arrageois (62)	9,0		
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	13,0	0,0	↘
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	17,2	7,8	↘
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	5,0		
Soissonnais (60-02)	0,5	4,0	↗
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque en parcelle non-confusée :

3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha
4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha

5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha
6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha

Carpocapse



Accouplements et pontes

Etat des lieux en parcelles,

Les températures enregistrées au cours de la semaine dernière ont été suffisantes et favorables aux accouplements du carpocapse. Avec des périodes pluvieuses, l'hygrométrie a été de nouveau suffisante pour permettre les accouplements. Ce qui donne en définitive, une très forte proportion de périodes d'accouplements possibles au cours de la semaine dernière.

Analyses des risques,

La situation est à risques dans tous les secteurs (avec un léger bémol sur le Senlisien) la semaine dernière, au regard des possibilités d'accouplements. Dans les secteurs avec de forts taux de captures, les périodes d'incubation sont à suivre de près.

Gestion des risques,

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d'obtenir un monitoring précis.



Le tableau ci-contre vous résume la situation en fonction des secteurs géographiques (*données météorologiques issues des réseaux agrométéorologiques*).

■ période prise en référence pour le suivi des éclosions, d'autres dates de pontes sont possibles, cf. tableau.



Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	21/06/2022	22/06/2022	23/06/2022	24/06/2022	25/06/2022	26/06/2022	27/06/2022
Flandre Maritime (59)							
Flandre Intérieure (59-62)							
Lille Sud (59)							
Montreuillois (62)							
La Bassée (59)							
Hainaut (59)							
Abbevillois (80-62)							
Arrageois (62)							
Cambrésis (59)							
Avesnois (59)							
Amiénois (80)							
Thiérache (59-02)							
Picardie Verte (80-60)							
Neslois (80-60-02)							
St Quentinnois (02)							
Laonnois (02)							
Montdidérien (80-60)							
Beauvaisis (60)							
Soissonnais (60-02)							
Senlisien (60)							
Omois (02)							

Seuil indicatif de risque :

Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant **2 jours consécutifs**.

dna : Données Non Accessibles, problème technique

Carpocapse



Incubation et éclosion des pontes



Etat des lieux en parcelles,

Avec des températures plus fraîches la semaine dernière les incubations des pontes en cours ont été légèrement plus lentes que les prévisions. De ce fait, les éclosions issues des pontes réalisées jusque le 15 juin ont eu lieu au cours de la période et les prochaines éclosions à venir sont celles issues des pontes prises en référence au 19 juin.

Les délais actuellement entre pontes et éclosions sont dans la norme, suivez attentivement l'évolution des incubations.

Il est très important de suivre attentivement vos pièges à phéromones afin d'affiner les périodes à risques. (risque = dépassement de seuil à la date X, à reporter dans la colonne de gauche de votre secteur).

Suivre nos prochains messages pour connaître l'évolution des incubations.

 FREDON H4F	Périodes de pontes issues des accouplements			Date (prévisionnelle) de sortie des larves	 FREDON	Périodes de pontes issues des accouplements			Date (prévisionnelle) de sortie des larves
Flandre Maritime (59)	du 10-juin	au 11-juin		26-juin	Amiénois (80)	du 10-juin	au 11-juin		25-juin
	du 19-juin	au 20-juin		6-juil.		du 19-juin	au 20-juin		6-juil.
	du 26-juin	au 27-juin	incubation en cours			du 26-juin	au 27-juin	incubation en cours	
Flandre Intérieure (59-62)	du 09-juin	au 10-juin		24-juin	Thiérache (59-02)	du 10-juin	au 11-juin		25-juin
	du 19-juin	au 20-juin		6-juil.		du 19-juin	au 20-juin		06-juil.
	du 26-juin	au 27-juin	incubation en cours			du 26-juin	au 27-juin	incubation en cours	
Lille Sud (59)	du 10-juin	au 11-juin		24-juin	Picardie Verte (80-60)	du 10-juin	au 11-juin		23-juin
	du 19-juin	au 20-juin		5-juil.		du 19-juin	au 20-juin		6-juil.
	du 26-juin	au 27-juin	incubation en cours			du 26-juin	au 27-juin		10-juil.
Montreuillois (62)	du 10-juin	au 11-juin		25-juin	Neslois (80-60-02)	du 10-juin	au 11-juin		25-juin
	du 19-juin	au 20-juin		7-juil.		du 19-juin	au 20-juin		05-juil.
	du 26-juin	au 27-juin	incubation en cours			du 26-juin	au 27-juin	incubation en cours	
La Bassée (59)	du 10-juin	au 11-juin		24-juin	St Quentinnois (02)	du 10-juin	au 11-juin		26-juin
	du 19-juin	au 20-juin		5-juil.		du 19-juin	au 20-juin		6-juil.
	du 26-juin	au 27-juin	incubation en cours			du 26-juin	au 27-juin	incubation en cours	
Hainaut (59)	du 10-juin	au 11-juin		24-juin	Laonnois (02)	du 10-juin	au 11-juin		23-juin
	du 19-juin	au 20-juin		5-juil.		du 19-juin	au 20-juin		06-juil.
	du 26-juin	au 27-juin	incubation en cours			du 26-juin	au 27-juin	incubation en cours	
Abbevillois (80-62)	du 10-juin	au 11-juin		24-juin	Montdidérien (80-60)	du 10-juin	au 11-juin		26-juin
	du 19-juin	au 20-juin		7-juil.		du 19-juin	au 20-juin		6-juil.
	du 26-juin	au 27-juin	incubation en cours			du 26-juin	au 27-juin	incubation en cours	
Arrageois (62)	du 10-juin	au 11-juin		25-juin	Beauvaisis (60)	du 10-juin	au 11-juin		23-juin
	du 19-juin	au 20-juin		7-juil.		du 19-juin	au 20-juin		07-juil.
	du 26-juin	au 27-juin	incubation en cours			du 24-juin	au 25-juin		10-juil.
Cambrésis (59)	du 10-juin	au 11-juin		24-juin	Soissonnais (60-02)	du 10-juin	au 11-juin		23-juin
	du 19-juin	au 20-juin		5-juil.		du 19-juin	au 20-juin		6-juil.
	du 26-juin	au 27-juin	incubation en cours			du 26-juin	au 27-juin		11-juil.
Avesnois (59)	du 10-juin	au 11-juin		24-juin	Senlisien (60)	du 10-juin	au 11-juin		22-juin
	du 19-juin	au 20-juin		6-juil.		du 19-juin	au 20-juin		06-juil.
	du 26-juin	au 27-juin	incubation en cours			du 26-juin	au 27-juin	incubation en cours	
G2 : éclosion de larves issues de la seconde génération, à gérer selon la stratégie contre la seconde génération Incubation en cours : délai prévisionnel supérieur aux prévisions					Omois (02)	du 10-juin	au 11-juin		22-juin
						du 19-juin	au 20-juin		6-juil.
						du 26-juin	au 27-juin	incubation en cours	

Retrouvez toutes les explications des tableaux carpocapse dans la fiche « OAD : Modèle Carpocapse DGAL-Onpv Carpocapse des pommes et des poires *Cydia pomonella* » ou en suivant [ce lien](#).

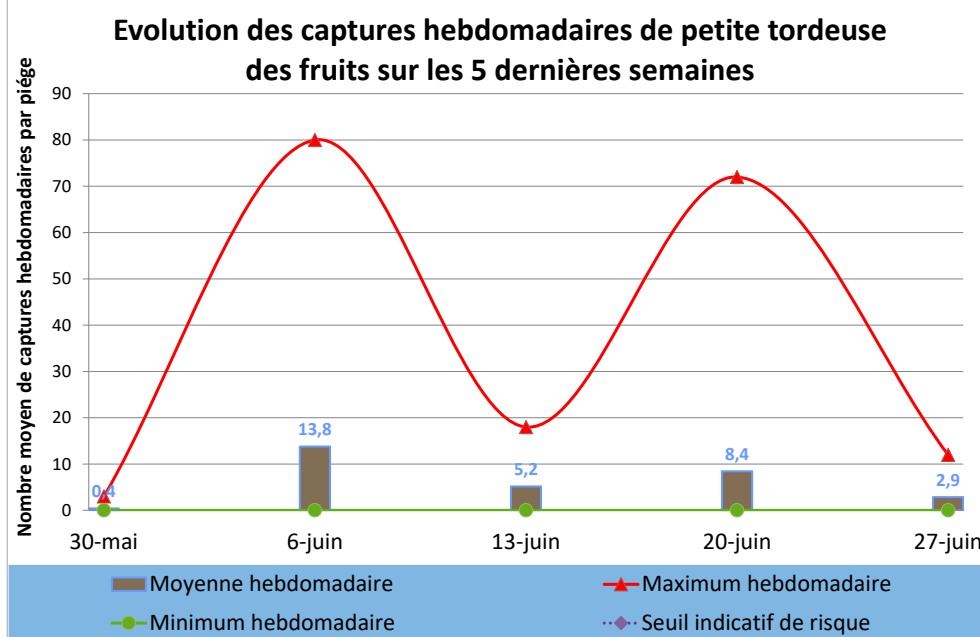
Petite tordeuse des fruits. Grapholita Lobarzewskii.



Adultes



FREDON HdF



Etat des lieux en parcelles,

Les captures de la petite tordeuse des fruits ont connu une évolution très hétérogène sur la région au cours de la semaine dernière. Le niveau moyen de captures par semaine et par piège était de 2,9 papillons sur la période.

Sur la période, 53% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur, soit une légère hausse.

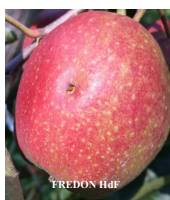
Analyses des risques,

Les captures ont été significatives dans plusieurs secteurs au cours de la semaine dernière, allant jusque 12 papillons sur la semaine, mais en recul comparativement à il y a quinze jours.

Gestion des risques,

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d'obtenir un monitoring précis.

Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne persistance de la confusion. Pensez au renouvellement des capsules dans les pièges semaine prochaine.



Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits	20-juin	27-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	2,0	10,0	↗
Flandre Intérieure (59-62)	11,0	2,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)		2,0	
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,7	3,7	↗
Abbevillois (80-62)			
Arrageois (62)	20,0		
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	3,0	0,0	↘
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	18,0	3,0	↘
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	8,0		
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisiens (60)			
Omois (02)			

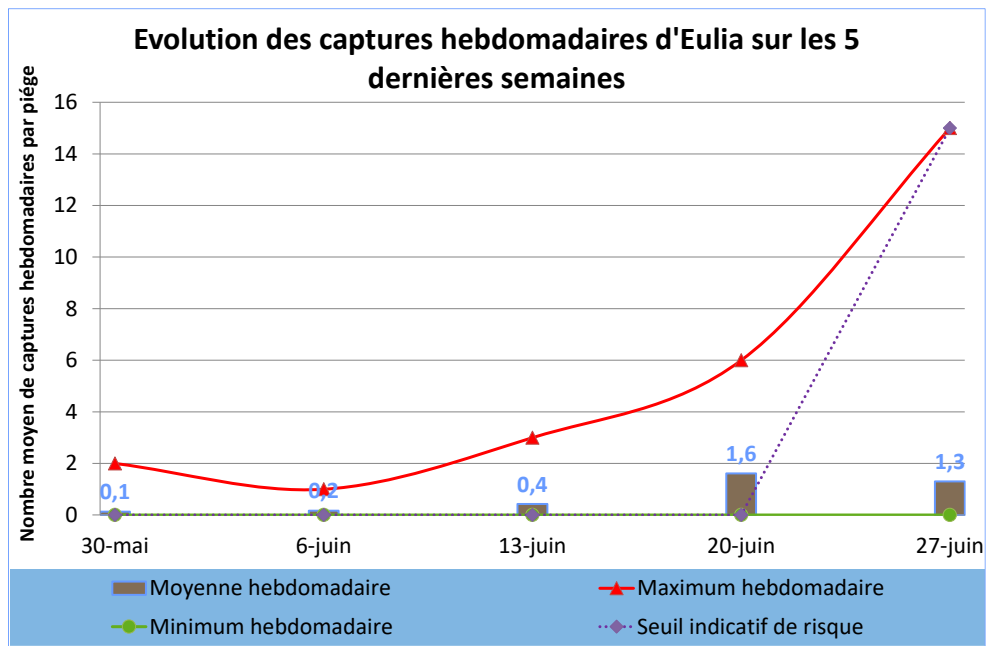
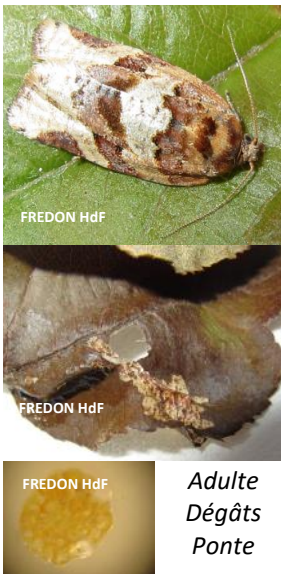
Seuil indicatif de risque :

Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

Eulia



Etat des lieux en parcelle,

Le vol de deuxième génération d'eulia semble s'amorcer en parcelles sensibles et rester stable à l'échelle de la région. Plusieurs secteurs de la région enregistrent des captures, avec un niveau moyen stable, de 1,3 papillons par piège sur la semaine.

Sur la période, 40% des parcelles du réseau de piégeage régional ont déjà été concernées par la présence du ravageur, soit une proportion en baisse à celle d'il y a 15 jours.

Analyses des risques,

Si les niveaux de populations sont toujours faibles sur l'ensemble du réseau, outre la précocité, le deuxième vol, malgré des conditions moins favorables la semaine passée, tend à se mettre en place dans les parcelles sensibles. Sur ces bases un troisième vol ne serait pas à exclure. Des parcelles sont déjà concernées par des dépassements du seuil indicatif de risque.

Gestion des risques,

Un suivi régulier des pièges à phéromone est à réaliser afin d'obtenir un monitoring précis et détecter au plus tôt la reprise des vols.

Les individus de deuxième génération engendrent les dégâts préjudiciables sur fruits.

Pensez à évaluer urgemment le niveau de dégâts engendré par eulia sur le premier vol, afin d'évaluer la pression du ravageur sur vos parcelles (1000 fruits à raison de 20 fruits en chapelet sur 50 arbres).

Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia	20-juin	27-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,3	0,0	↘
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)		1,0	
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,3	0,7	↗
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0		
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	0,0	1,0	↗
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	4,4	2,6	↘
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	3,0	↗
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	2,0		
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :
 Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol. Sur les vols suivants : 15 captures par semaine (seuil validé en Italie)
Biocontrôle :

Capua



FREDON Hdf



FREDON Hdf

Adulte



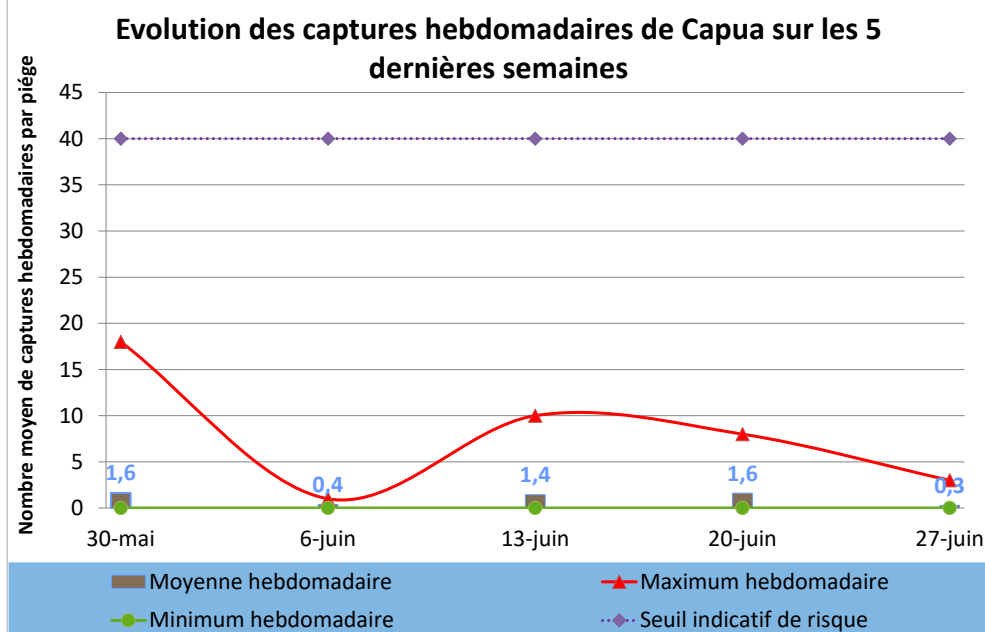
FREDON Hdf

Chenille



FREDON Hdf

Dégâts

Etat des lieux en parcelles,

Les captures de capua ont été en nette diminution sur la région au cours de la semaine dernière, avec en moyenne sur la semaine 0,3 papillon par piège. Sur la période, 14% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur, soit une nouvelle baisse de 24 points.

Aucun dégât imputable à capua n'a pour l'heure été observé en parcelle au cours de la semaine dernière.

Analyses des risques,

Aucun dépassement du seuil indicatif de risque n'a été enregistré sur l'ensemble du réseau, au cours de la semaine dernière.

Gestion des risques,

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d'obtenir un monitoring précis.

Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne persistance de la confusion.

Evolution des captures hebdomadaires de Capua	20-juin	27-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)		0,0	
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)			
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	3,8	0,7	↘
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	2,0		
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

40 captures sur une durée de 7 jours

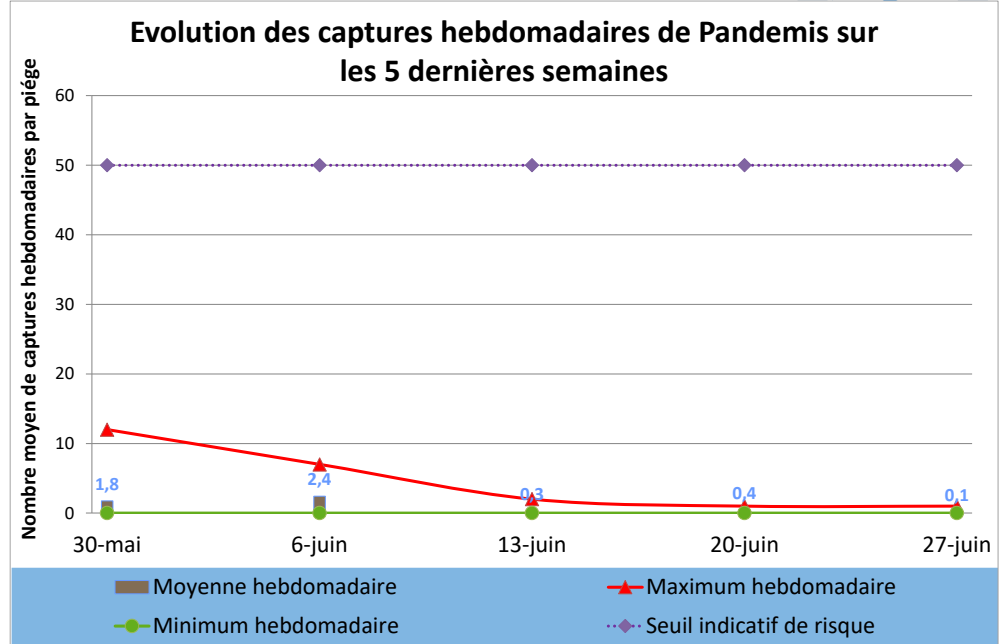
Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

Pandemis



Adultes
Dégâts



Etat des lieux en parcelles,

Les captures de Pandemis ont été de nouveau en baisse sur la région au cours de la semaine dernière, avec un niveau moyen de captures par piège de 0,1 papillon. Seul le secteur de Flandre Maritime a été concerné par la présence du ravageur sur la période.

Sur la période, 11% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur, soit une baisse de 33 points.

Aucun dégât imputable à pandemis n'a pour l'heure été observé en parcelle au cours de la semaine dernière.

Analyses des risques,

Aucun dépassement du seuil indicatif de risque n'a été enregistré sur l'ensemble du réseau, au cours de la semaine dernière.

Gestion des risques,

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d'obtenir un monitoring précis.

Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne persistance de la confusion.

Evolution des captures hebdomadaires de Pandemis	20-juin	27-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,5	0,5	↔
Flandre Intérieure (59-62)	1,0	0,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	1,0	0,0	↘
Arrageois (62)	1,0		
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)		0,0	
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

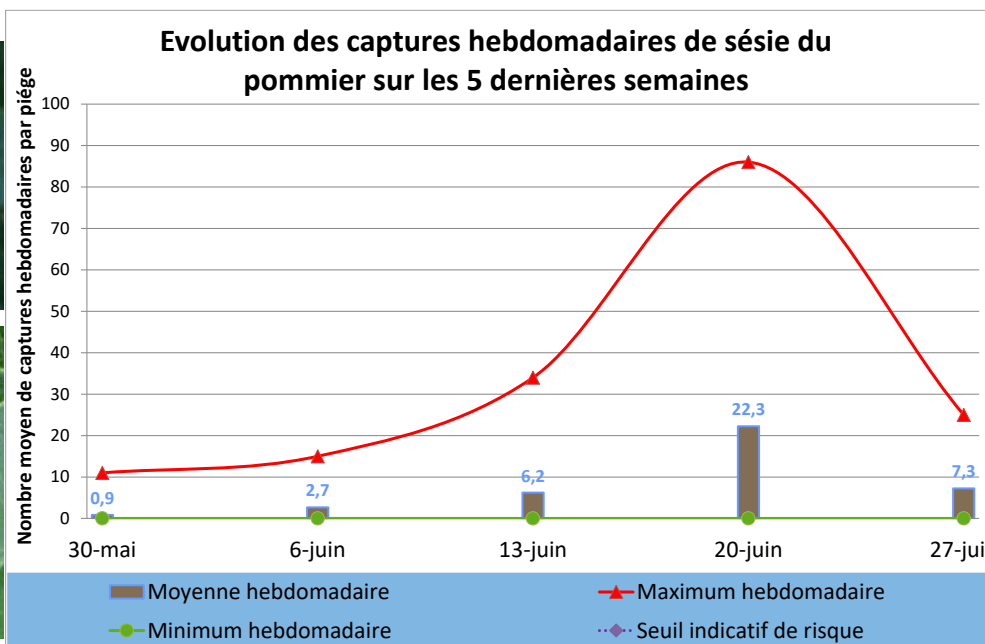
Seuil indicatif de risque :

50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

Sésie du pommier



Etat des lieux en parcelles,

Le vol de la sésie du pommier a été en forte baisse sur la plupart des secteurs au cours de la semaine dernière, avec un niveau de captures moyen à l'échelle du réseau de 7,3 paillons par piège et par semaine.

Sur la période, 58% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur, soit une baisse de 17 points.

Analyses des risques,

Cette baisse s'explique en partie par la forte baisse des températures enregistrées au cours de la semaine dernière.

Gestion des risques,

Pensez à renouveler les pièges alimentaires dans les parcelles. Pour rappel : 85% d'eau + 10% de vin rouge + 5% de cassonade (*essais de piégeage massif réalisés en 2006 et 2007 par la FREDON HdF, cf. [fiche technique](#) disponible en ligne*).

Evolution des captures hebdomadaires de sésie du pommier	20-juin	27-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	28,0	12,0	↘
Flandre Intérieure (59-62)	86,0	10,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,3	↗
Abbevillois (80-62)	5,0	0,0	↘
Arrageois (62)	6,0		
Cambresis (59)			
Avesnois (59)	6,0	6,0	↔
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	66,5	19,3	↘
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)		0,0	
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	1,0		
Soissonnois (60-02)	2,0	0,0	↘
Senlisiens (60)			
Omois (02)			

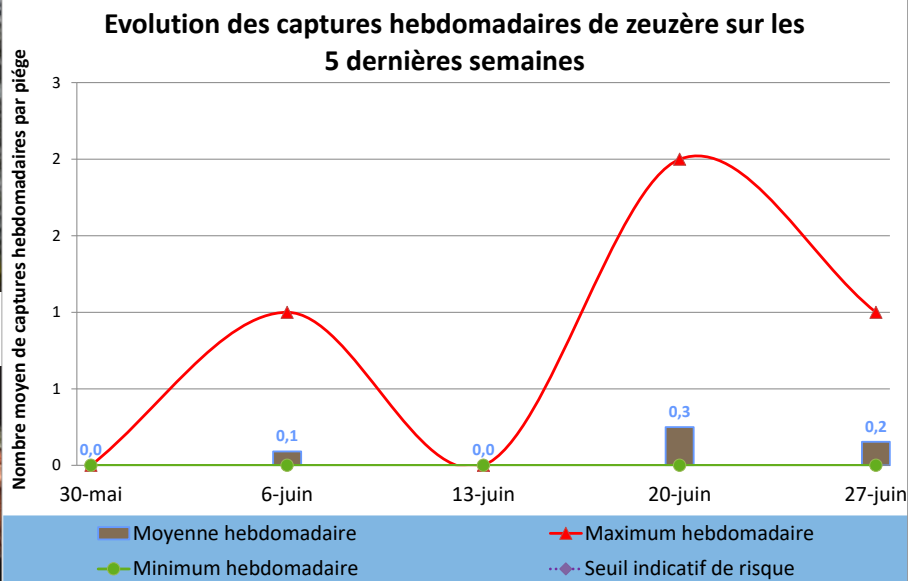
Seuil indicatif de risque :

50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles,
200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans

Zeuzère



Adulte

**Etat des lieux en parcelles,**

Une timide poursuite des captures de zeuzère a été détectée au cours de la semaine dernière sur le réseau régional de piégeage, avec des captures moyenne de 0,2 papillon par piège, dans les parcelles déjà concernées par la présence du ravageur la semaine précédente.

Sur la période, 23% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur, soit une hausse relative de 6 points.

Analyses des risques,

Aucun dépassement du seuil indicatif de risque n'a été enregistré sur l'ensemble du réseau, au cours de la semaine dernière.

Gestion des risques,

Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne persistance de la confusion.

De même, pour les pièges à phéromone pensez au renouvellement des capsules pour ceux destinés au piégeage massif.

Evolution des captures hebdomadaires de zeuzère	20-juin	27-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)		0,0	
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	1,0	1,0	↔
Arrageois (62)	0,0		
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	↔
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	2,0	1,0	↘
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées à raison de 2 sur 50 arbres

Tordeuse rouge des bourgeons

Etat des lieux en parcelles,

Les captures de tordeuse rouge des bourgeons ont été en hausse au cours de la semaine passée. Localement, des niveaux de captures allant jusqu'à 25 papillons par piège et par semaine ont été enregistrés, notamment dans les secteurs du Hainaut ou de la Thiérache.

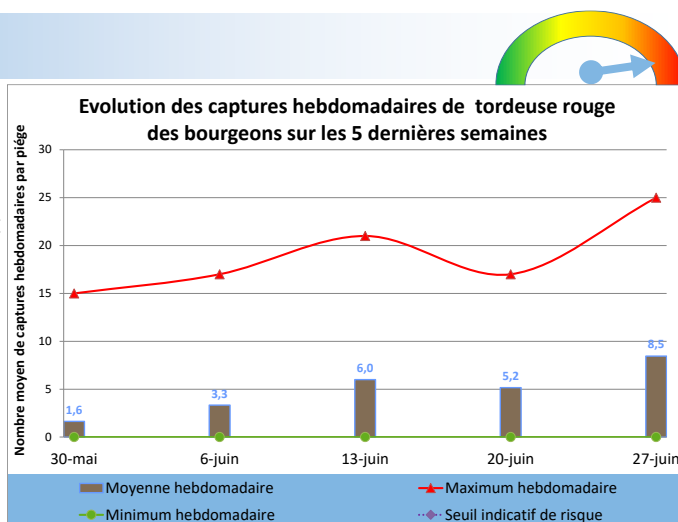
Sur la période, 55% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur.

Analyses des risques,

L'analyse des niveaux de captures procurera des informations importantes sur l'efficacité de la gestion de la problématique durant ce printemps et sur celle pour le printemps prochain.

Gestion des risques,

Il est impératif que les pièges soient en place dans les jours à venir.



Seuil indicatif de risque :

Il est fixé à 8% d'organes touchés pour l'ensemble des chenilles, lors du printemps de l'année suivante. Ce seuil s'établit sur base d'observations à réaliser sur un échantillon représentatif de 100 pousses à raison de 2 pousses sur 50 arbres.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

Tordeuse verte des bourgeons

Etat des lieux en parcelles,

Le vol de la tordeuse verte des bourgeons a été en nette baisse au cours de la semaine dernière. Localement, des niveaux allant jusqu'à 27 papillons par piège et par semaine ont été enregistrés, notamment dans le secteur de la Thiérache.

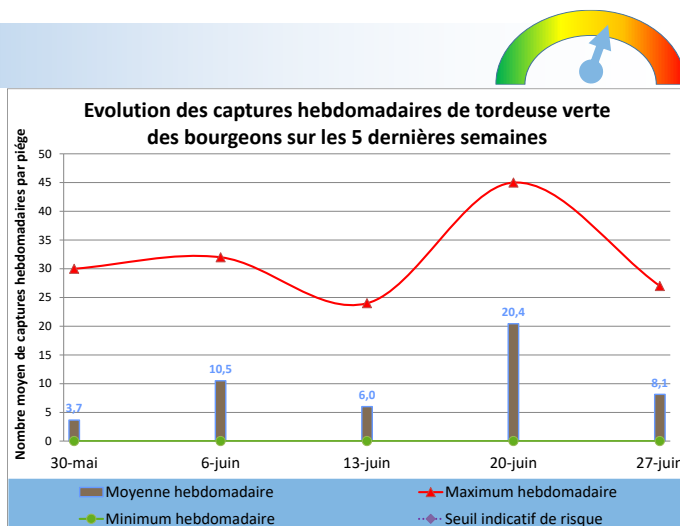
Sur la période, 57% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur.

Analyses des risques,

L'analyse des niveaux de captures procurera des informations importantes sur l'efficacité de la gestion de la problématique durant ce printemps et sur celle pour le printemps prochain.

Gestion des risques,

Il est impératif que les pièges soient en place dans les jours à venir.



Seuil indicatif de risque :

Il est fixé à 8% d'organes touchés pour l'ensemble des chenilles, lors du printemps de l'année suivante. Ce seuil s'établit sur base d'observations à réaliser sur un échantillon représentatif de 100 pousses à raison de 2 pousses sur 50 arbres.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

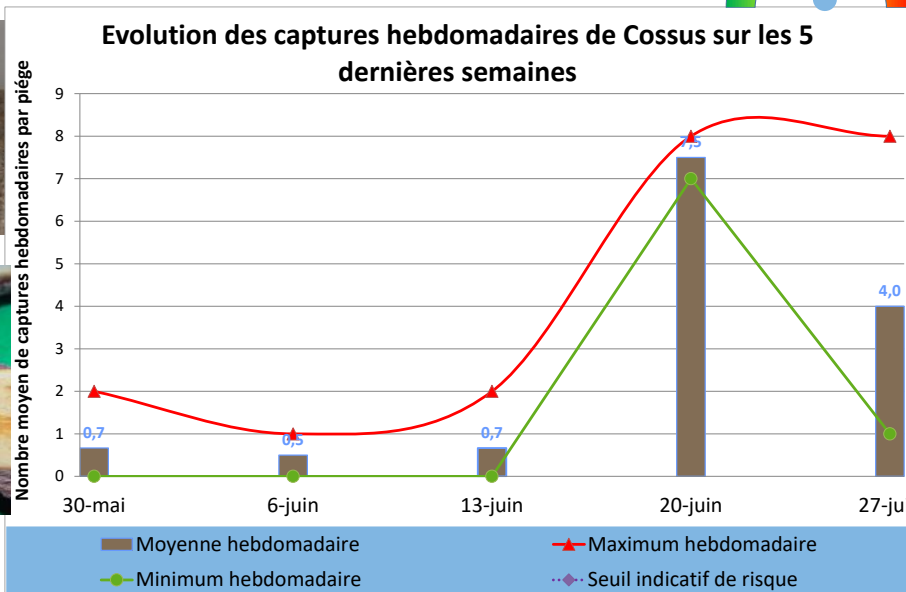
Cossus-Cossus



FREDON Hdf



FREDON Hdf



Etat des lieux en parcelles,

Les captures de cossus ont été en baisse en moyenne sur le réseau régional de piégeage, notamment dans les secteurs des Flandres Maritime et Intérieure.

Une capture a été observée en Thiérache au cours de la même période.

Analyses des risques,

Pour les parcelles sensibles, le piégeage massif doit être en place désormais.

Gestion des risques,

Dès les premiers signes d'infestation d'une parcelle, le piégeage massif (10p/ha) est relativement efficace

Evolution des captures hebdomadaires de Cossus	20-juin	27-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	8,0	8,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	7,0	3,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)			
Arrageois (62)			
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)		1,0	
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :
Il n'existe pas à ce jour de seuil validé en France.

Pucerons



Puceron cendré : localement, de faibles populations de pucerons cendrés sont encore observées. Les conditions météorologiques ont permis une reprise de la pousse végétative plus active, stimulante pour le ravageur.

Sur la période, 43% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur, soit un niveau en hausse. Une tolérance jusque 5% de pousses occupées en situation calme et en présence d'auxiliaires peut s'appliquer (travaux [FREDON](#), 2004-2007).

Puceron lanigère : les populations de puceron lanigère restent toujours aussi discrètes en parcelles, localement de très faibles populations ont été observées, notamment sur le secteur du Soissonnais.



Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré



Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré avec présence d'auxiliaires



Pousse de pommier colonisée par le puceron lanigère

	Evolution de la colonisation par le puceron cendré sur pousse			Evolution de la colonisation par le puceron lanigère sur pousse		
	20-juin	27-juin	Tendance /S-1	20-juin	27-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0					
Flandre Intérieure (59-62)						
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)		1,0				
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)						
Arrageois (62)	0,3	1,0	↗	0,0	0,0	↔
Cambrésis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)						
Thiérache (59-02)	1,0	0,0	↘			
Picardie Verte (80-60)						
Neslois (80-60-02)						
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	1,0	2,0	↗	0,0	0,5	↗
Senlisien (60)						
Omois (02)						

Seuil indicatif de risque :

(base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).

Pucerons :	Vert Migrant	Vert	Lanigère	Des Galles rouges	Cendré
Seuil :	60%	15%	10%	5%	1%

Pathologies

Oïdium

Etat des lieux en parcelles,

Le retour de conditions orageuses, particulièrement favorables au développement de la maladie, ont permis une augmentation des contaminations en parcelles au cours de la semaine dernière.

Sur la période, 33% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence de la maladie.



	Evolution des contaminations sur pousse par l'Oïdium		
	20-juin	27-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)		1,0	
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	5,0	↗
Abbevillois (80-62)	0,0		
Arrageois (62)	0,5	1,0	↗
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,2	0,1	↘
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	2,0	0,0	↘
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Analyses des risques,

Les dépassements de seuil ont de nouveau été observés au cours de la semaine dernière sur la région, les conditions étant profitables à la maladie.

Gestion des risques,

La baisse des températures et le retour d'orages pourraient favoriser le retour de la maladie dans les jours à venir. Les conditions des jours suivants devraient calmer la situation.

La mise en œuvre actuellement des mesures prophylactiques (coupe et export des pousses hors du verger) reste la première des solutions à appliquer et limite les risques de recontaminations au sein du verger.

Seuil indicatif de risque :

5% de pousses contaminées /100 pousses.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

Tavelure en parcelles



Etat des lieux en parcelles,

Avec la baisse des températures, les incubations ont été plus lentes au cours de la semaine dernière. Néanmoins, les dernières sorties de taches ont débuté en secteurs précoces. Les niveaux de taches en parcelles ont été en hausse au cours des jours passés.


Ces symptômes sont issus actuellement selon la modélisation des périodes à risques du milieu de mois de juin.

Analyses des risques

Si selon la modélisation les projections primaires sont terminées, les dernières taches ne sont pas encore effectives. Elles devraient sortir à partir de la fin de semaine dans les secteurs les plus tardifs, et s'opèrent actuellement dans les plus précoces. Il convient de rester prudent en cas de doute sur la protection des dernières périodes de contaminations avant de lever celle-ci.

Gestion des risques

Surveillez les dernières sorties de taches avant de lever la protection.

	Evolution des contaminations sur pousse par la tavelure			Evolution des contaminations sur fruit par la tavelure		
	20-juin	27-juin	Tendance /S-1	20-juin	27-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,7	1,0	↗			
Flandre Intérieure (59-62)						
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)		2,0		1,0	0,0	↘
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	0,0	0,3	↗	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	0,5	2,0	↗			
Arrageois (62)	0,0	0,0	↘	0,0	0,0	↘
Cambrésis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)						
Thiérache (59-02)	0,2	0,2	↘	0,0	0,0	↔
Picardie Verte (80-60)						
Neslois (80-60-02)						
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	1,7	5,0	↗	0,5	1,0	↗
Senlisien (60)						
Omois (02)						

Prunes

Carpocapse de la prune

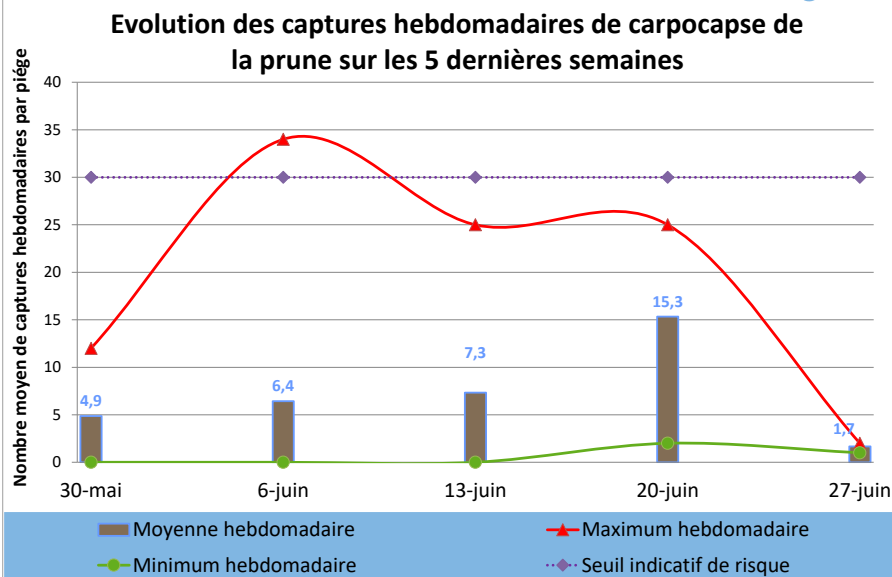


FREDON HdF

Chenille et adulte



FREDON HdF

**Etat des lieux en parcelles,**

Les captures du carpocapse des prunes ont été en très nette baisse sur l'ensemble du réseau de piégeage régional. Le niveau moyen de captures à l'échelle du réseau a été de 1,7 papillons par piège au cours de la semaine dernière.

100% des parcelles du réseau ont été concernées par présence du ravageur au cours de la semaine passée.

Analyses des risques,

Aucun dépassement du seuil indicatif de risque n'a été enregistré sur l'ensemble du réseau, au cours de la semaine dernière.

Gestion des risques,

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d'obtenir un monitoring précis. Pensez au renouvellement des capsules la semaine prochaine.

Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne mise en place de la confusion.

Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune	20-juin	27-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	2,0		
Arrageois (62)	19,0	2,0	↘
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	25,0	1,5	↘
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

30 captures sur une durée de 7 jours

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

Cerises

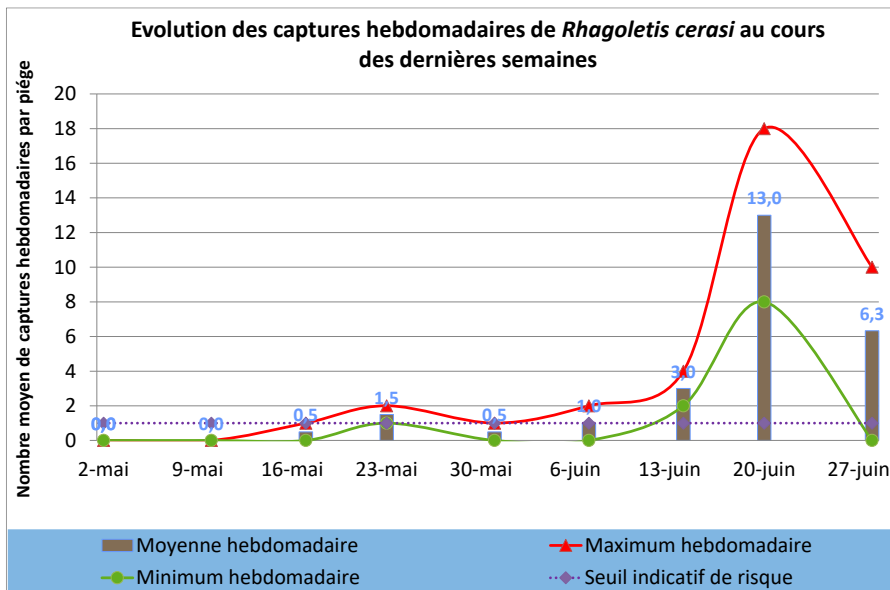
La mouche de la cerise

Etat des lieux en parcelle,

Les captures de la mouche de la cerise ont été en baisse au cours de la semaine dernière. La moyenne des captures a été de 6,3 mouches par plaque au cours de la période.

Analyses des risques,

Les mouches de la cerise sont encore bien présentes en parcelles, malgré l'avancement des récoltes des variétés précoces.



La mouche de la cerise adulte mesure environ 3–5 mm et a un corps noir avec une marque jaune caractéristique sur le dos à la base des ailes. Ses ailes transparentes présentent des bandes transversales foncées très typiques.

La ponte a lieu sous l'épiderme de la cerise lorsqu'elle commence à rougir, 10-15 jours après le début du vol, en conditions de températures favorables (>18°C). Les larves éclosent 6 à 12 jours plus tard. Elles creusent une galerie jusqu'au noyau et se nourrissent de la pulpe située tout autour de celui-ci. Leur développement dure environ 3 à 4 semaines. Les larves quittent alors le fruit par un trou et se laissent tomber au sol, où elles s'enfoncent de quelques centimètres pour former leur puppe et hiverner. Sous nos climats, une partie des pupes peut hiverner deux fois, et même trois fois.



Mouche de la cerise au stade adulte

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)



Mouche de la cerise au stade larvaire

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)

Gestion des risques,

La mise en place de pièges jaunes englués entrecroisés de type Rebell® permet une lutte directe. Le jaune attire, en effet, ces insectes qui sont capturés dans la glu.

Suspendez 2 à 10 pièges croisés à chaque arbre pendant la période de vol.

Leur mise en place est impérative à ce stade de la saison. Pensez également à renouveler les pièges selon leur niveau de propreté.

Les carabes, les staphylins, les oiseaux ainsi que certains parasites peuvent permettre de réduire les populations du ravageur.

La semaine en synthèse

	Flandre Maritime (59)	Flandre intérieure (59-62)	Lille Sud (59)	Montreuillois (62)	La Bassée (59)	Hainaut (59)	Abbeillois (80-62)	Arrageois (62)	Cambrésis (59)	Avesnois (59)	Amiénois (80)	Thiérache (59-02)	Picardie Verte (80-60)	Neslois (80-60-02)	St Quentinnois (02)	Laonnois (02)	Montdidérien (80-60)	Beauvaisis (60)	Soissonnais (60-02)	Senlisien (60)	Omois (02)	
Capua	0			0		0	0					1		0						0		
Tendance	↔					↔	↔					↘		↔						↔		
Carpocapse	0	0		0		5	1			0		8		0						4		
Tendance	↘	↔				↘	↘			↘		↘		↔						↗		
Cossus	8	3										1										
Tendance	↔	↘																				
Eulia	0	0		1		1	0	3		1		3		3						0		
Tendance	↘	↔				↗	↔	↗		↗		↘		↗						↔		
Pandemis	1	0				0	0					0		0								
Tendance	↔	↘				↔	↘							↔								
Petite Tordeuse des Fruits	10	2		2		4				0		3		0						0		
Tendance	↗	↘				↗				↘		↘		↔						↔		
Sésie du pommier	12	10				0	0			6		19		0						0		
Tendance	↘	↘				↗	↘			↔		↘								↘		
Tordeuse rouge des bourgeons	15			5		8				0		14		0								
Tendance						↗				↘		↗		↘								
Tordeuse verte des bourgeons						0				1		19										
Tendance						↔				↘		↘										
Zeuzère	0	1		0		0	1			0		0		1						0		
Tendance	↔	↗				↔	↔			↔		↔		↘						↔		
Puceron cendré				1		0		1				0								2		
Tendance						↔		↗				↘								↗		
Puceron lanigère						0		0												1		
Tendance						↔		↔												↗		
Tavelure pousse	1			2		0	2	0				0								5		
Tendance	↗					↗	↗	↘				↘								↗		
Tavelure fruits				0		0		0				0								1		
Tendance				↘		↔		↘				↔								↗		
Oïdium	0			1		5		1				0								0		
Tendance	↔					↗		↗				↘								↘		
Carpocapse Prune								2				2										
Tendance								↘				↘										



Suivi des lépidoptères

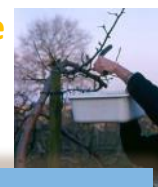


La semaine prochaine est à prévoir selon le [CALENDRIER](#), le renouvellement des capsules :
Petite tordeuse des fruits,
Carpocapse des prunes



Pour les parcelles de cerisiers, n'oubliez pas le suivi des pièges chromatiques jaunes.

La pose des bandes pièges cartonnées est à planifier au cours de la semaine à venir



Informations pratiques

- ☼ Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale ; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.
- ☼ Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existents, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC : [Portail | Ecophytopic](#)
- ☼ Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques »

Informations pratiques

Accédez aux autres éditions du BSV :

- ☼ <http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal-BSV>
- ☼ <http://www.agriculture-HdF.fr/bulletin-sante-vegetal.html>
- ☼ <http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et de l'Alimentation et de la Transition écologique et solidaire, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Olivier DAUGER - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteur : Ludovic TOURNANT - FREDON Hauts-de-France ; appui à la mise en œuvre des réseaux et observations : Martine DEGUETTE - FREDON Hauts-de-France

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, techniciens, FREDON Hauts-de-France

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Ludovic TOURNANT - FREDON Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Hauts-de-France](#) et des [Chambre d'Agriculture Hauts-de-France](#)